

Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous
convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu
le jeudi 27 novembre 2008, à 20 heures, à la Maison communale

Objet :

~
CONVOCAATION du
CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28

- Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 30.10.2008**
2. **Assemblées générales ordinaires du 08.12.2008 - Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions de décisions afférentes :**
 - A) Télélux
 - B) Interlux
 - C) Sofilux
3. **Assemblées générales stratégiques du 17.12.2008 - Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions de décisions y afférentes :**
 - A) A.I.V.E.
 - B) Idelux
 - C) Idelux Finances
4. **Vote d'un douzième provisoire pour janvier 2009**
5. **Demande subvention supplémentaire PICVerts - Ratification de la décision du Collège communal**
6. **Pensions des mandataires – Marché de service – Approbation du cahier des charges – Fixation du mode de passation du marché**
7. **Cadastre informatisé des cimetières – Confirmation de différentes décisions**
8. **Fabrique d'Eglise de Lacuisine - Avis sur :**
 - A) le compte 2007
 - B) le budget 2008

- 9. Belvédère de l'église de Florenville – Travaux de sécurisation – Demande de subsides touristiques**
- 10. Remplacement châssis mairie et CPAS de la Commune de Florenville – Approbation des conditions - Fixation du mode de passation du marché**
- 11. Travaux aménagement point de vue Florenville - Pose d'une clôture – Approbation du cahier des charges modifié**
- 12. Château d'eau de Florenville – Avenant n° 1 au contrat conclu avec Belgacom**
- 13. Fourniture de matériel pour les illuminations 2008-2009 - Prise acte de la décision du Collège communal**
- 14. Lotissement communal aux Prés Hémeaux – Modification des conditions**
- 15. Aménagement du cœur de Muno – Approbation du projet – Fixation du mode de passation du marché et du mode de financement – Approbation du Plan sécurité santé**

Point ajouté en urgence :

15 bis – Centre culturel du Beau canton de Gaume – Demande report remboursement jusque fin février 2009